



**SECRETARIAT D'ÉTAT
CHARGÉ DE L'ÉCONOMIE
SOCIALE, SOLIDAIRE
ET RESPONSABLE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Paris, le 20 novembre 2020
N°396

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Olivia Grégoire met en avant les plateformes numériques qui mettent en relation le consommateur et l'économie circulaire

Olivia Grégoire, secrétaire d'Etat à l'économie sociale, solidaire et responsable, annonce aujourd'hui la mise en ligne sur le site du ministère de l'Economie, des Finances et de la Relance d'une page dédiée aux plateformes numériques qui permettent au consommateur de commander en ligne des produits de l'économie responsable.

« Avant, pendant et après le confinement, explique Olivia Grégoire, l'économie est aujourd'hui riche d'alternatives qui permettent au consommateur de faire de son achat un acte citoyen. En choisissant des produits issus des circuits courts, du travail de personnes éloignées de l'emploi, ou d'entreprises qui se sont dotées d'une gouvernance démocratique, les Françaises et les Français peuvent donner du sens à leur consommation. »

Le ministère de l'Economie recense sur cette page quelques-unes des plateformes en ligne qui, à l'échelle locale ou nationale, mettent en lien le consommateur avec l'économie sociale et solidaire. Il peut s'agir aussi bien d'une grande coopérative que d'une carte participative.

La page <https://www.economie.gouv.fr/plateformes-responsables> aura vocation à s'enrichir au gré des remontées de terrain, nombre de plateformes s'étant créées très récemment et de façon très localisée.

Toute plateforme en ligne mettant directement en lien le producteur et le consommateur en lui permettant de commander à distance peut faire acte de candidature dès lors que les produits qu'elle propose relèvent des pratiques de l'économie sociale et solidaire, soit qu'elle soit une structure de l'ESS, soit qu'elle mette en œuvre les principes de l'économie sociale et solidaire dans sa production, son approvisionnement ou sa gouvernance.

Depuis le début de la crise, le Gouvernement s'est fortement engagé pour permettre aux petits commerçants de poursuivre leurs activités malgré le confinement, financièrement par l'apport d'une enveloppe de 100 millions d'euros à destination des entreprises et des communes mais aussi techniquement avec la plateforme CliqueMonCommerce. Les structures de l'économie sociale et solidaire y sont naturellement éligibles.